

Entretien avec Michèle Grand, Adjointe au Maire en charge des Finances et de la Communication



Le Budget primitif 2011 a été voté lors de la réunion du Conseil municipal du 17 décembre 2010. L'équipe majoritaire l'a voté à l'unanimité, l'opposition s'est abstenue. C'est Michèle Grand, première Adjointe au Maire en charge des Finances et de la Communication, qui l'a présenté et qui a accepté de répondre à nos questions.

Craponne Magazine : Lors du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a précisé que la préparation de ce budget s'était effectuée avec sérénité et détermination. Pouvez-vous nous apporter quelques précisions ?

Michèle Grand : Il est vrai que dans le contexte socio-économique que nous connaissons, l'élaboration du budget n'a pas été évidente.

Mais la gestion rigoureuse que nous menons depuis de nombreuses années porte ses fruits et nous permet de traverser ces années difficiles, comme le dit Monsieur le Maire, de manière sereine.

Mais aussi, effectivement avec détermination, car nous poursuivons la ligne de conduite que nous nous sommes fixée en début de mandat et, comme je l'ai démontré, tout au long de la présentation du budget, nous réaffirmons nos priorités.

CM : Globalement comment se présente ce budget ? Quelle est sa principale caractéristique ?

MG : Ce budget s'élève au total à plus de **11 millions d'euros**. Ce qui est important pour une commune de 9 000 habitants qui appartient au Grand Lyon. C'est le signe du dynamisme

de notre ville. Les 2/3 du budget concernent la section de fonctionnement.

Sa principale caractéristique ? Je crois que ce qui intéresse le plus nos concitoyens, c'est de savoir que cette année encore nous avons préparé ce budget **sans variation des taux d'imposition municipaux**.

C'est en effet un souhait de l'équipe majoritaire de ne pas augmenter les impôts dans une période où la situation économique est difficile. Mais c'est une réelle gageure car, comme vous le savez, les dotations de l'Etat sont gelées pour les trois années à venir, nos autres partenaires financiers sont de moins en moins généreux et, par ailleurs, nous avons le souci d'apporter à la population un service public qui, année après année, se modernise et améliore sa qualité.

Il faut savoir que, malgré le maintien des taux d'imposition, le chapitre des recettes fiscales devrait augmenter de 8 %. Cette progression prend en compte l'augmentation de la population, l'amélioration de l'habitat (construction de piscine ou agrandissement divers) ou la variation des bases locatives. On trouve, aussi dans ce chapitre, les droits de mutation. Ceux-ci, après une baisse de plus de 50 % en 2009, sont de nouveau en forte augmentation.

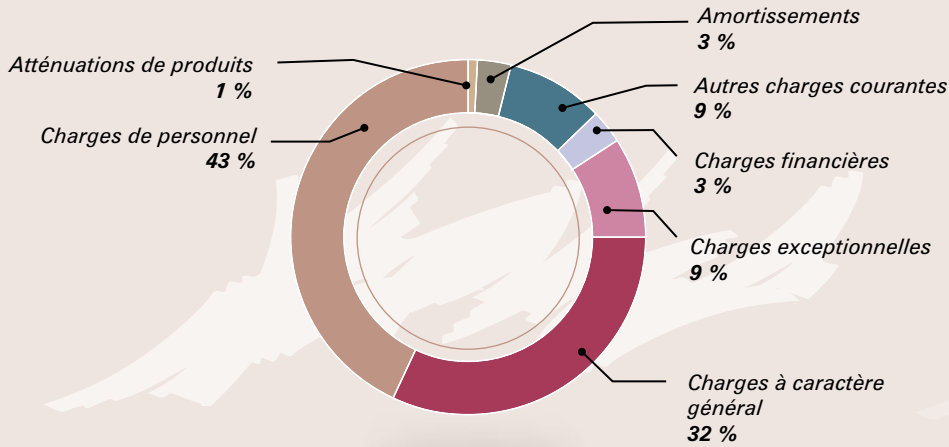
CM : Le budget de fonctionnement est important. Est-il maîtrisé ?

MG : Le budget de fonctionnement s'élève à **7 785 550 euros**. C'est à peu près identique à l'an passé. Il est indispensable de le maîtriser, surtout quand on a une section d'investissement aussi dynamique que la nôtre.

La difficulté vient du fait que, comme nous refusons d'augmenter les impôts, les recettes de fonctionnement augmentent peu.

Il est donc indispensable de maîtriser les dépenses à ce niveau. Un travail important a été fait par tous (élus comme fonctionnaires), et je les en remercie, pour éviter, chaque fois que faire ce peut, toute hausse budgétaire par rapport à l'an passé. Et, lors du Conseil municipal, chacun a pu constater les résultats positifs de ce travail. Un seul chapitre est en forte augmentation, c'est celui des charges à caractère général car il contient le coût des deux nouvelles structures : le stade Charles Trévoux qui est opérationnel depuis l'automne dernier, et la médiathèque qui sera inaugurée en juin. Un budget de 80 000 euros a été prévu pour leur fonctionnement. En revanche, le chapitre des charges de personnel augmente de moins de 1 %, l'Etat ayant gelé le salaire des fonctionnaires. Les charges financières sont en baisse. Ceci est dû au fait que les taux d'intérêts sont très favorables en ce moment. Quant aux subventions, elles

sont égales par rapport à l'an passé. Au final, nous équilibrons le budget de fonctionnement avec un excédent dépassant le million d'euros. Ce million sera reporté en investissement et nous aidera à autofinancer une partie de cette section.



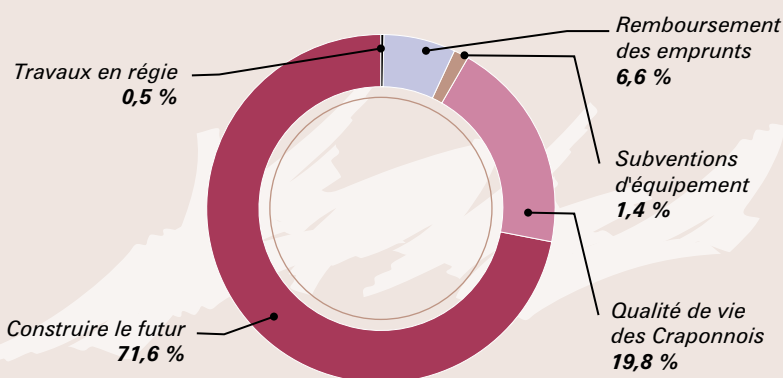
Dépenses de fonctionnement hors virement
à la section d'investissement

CM : Vous parlez d'un budget d'investissement dynamique ; quelles sont les principales réalisations prévues en 2011 ?

MG : Un budget dynamique certes, puisqu'il s'élève à 3 560 900 euros, sans compter les restes à réaliser (RAR). Il s'agit des dépenses qui ont été prévues sur le budget 2010 mais qui seront payées sur le budget 2011. Ces RAR s'élèvent à 1 808 934 d'euros. Ils seront réintégrés dans le budget 2011 à l'occasion du budget supplémentaire qui sera voté fin juin.

CM : Que contient-il ?

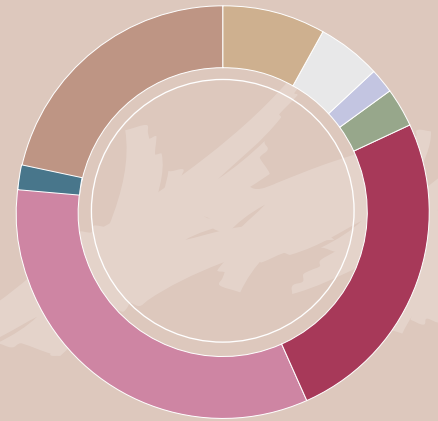
MG : Le détail est repris sur le graphique ci-dessous.



Structure de la section d'investissement - Dépenses

On peut constater que les remboursements d'emprunts sont peu conséquents. C'est notre chance. Les deux chapitres importants sont « la qualité de vie des Craponnois » (immobilisations corporelles) et « Construire le futur » (immobilisations en cours). « La qualité de vie des Craponnois » concerne les travaux qui sont effectués dans l'ensemble des bâtiments publics de la Commune pour les rénover ou les embellir. C'est une enveloppe de plus de 700 000 euros qui est prévue sur ce budget.

Le chapitre « Construire le futur » contient les grands projets de ce mandat, comme le montre la répartition de ces investissements dans le graphique ci-dessus.



- 35 % > Construction d'une salle multisport
- 25 % > Salle festive
- 21 % > Aménagement d'une médiathèque
- 3 % > Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'une salle festive
- 2 % > Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multisport
- 5 % > Construction d'un stade
- 8 % > Aménagement des nouveaux bureaux de Poste
- 2 % > Construction d'un Pôle Petit Enfance et l'accueil de loisirs

CM : En conclusion ?

MG : On peut constater que nous poursuivons l'exécution de notre plan de mandat comme prévu. Nous parlions tout à l'heure de sérénité et de détermination, je pense que l'on peut dire aussi que nous avons essayé d'allier rigueur et dynamisme tout au long de la préparation de ce budget.

Présentation des investissements réalisés depuis le début du mandat

Accueil de loisirs



Située à côté de la Maison Albert Vidal, cette structure de 780 m² permet d'accueillir une centaine d'enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

Nous pouvons accueillir les enfants dans des conditions idéales car cet accueil de loisirs est équipé de : trois salles d'activités adaptées à chaque tranche d'âge, d'une salle d'évolution pouvant être transformée en deux salles d'activités supplémentaires,

d'une salle de repos lecture, de deux dortoirs pour les maternelles, et d'une salle de restauration.

Coûts des travaux : 1 500 000 euros

Stade de football Charles Trévoux



Ce stade ultra moderne équipé de gazon synthétique devrait donner entière satisfaction aux 450 adhérents (dont près de 300 ont moins de 18 ans) et devrait permettre la pratique en entraînement ou en compétition par tous types de temps (notamment en hiver).

Ce nouvel équipement sportif est accessible pour les personnes à mobilité réduite. Il peut accueillir 300 personnes dans les gradins et plus de mille autour de la pelouse.

Coûts des travaux : 3 400 000 euros

Gendarmerie



Ce projet de gendarmerie a été co-financé par les communes de Craponne, Francheville et Saint-Genis-les-Ollières, dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU).

Cette gendarmerie se situe maintenant au centre géographique du territoire des trois communes et la vingtaine de gendarmes en fonction peut donc se rendre plus rapidement sur les lieux d'intervention, et plus particulièrement sur Craponne.

Coûts des travaux : 5 500 000 euros

Square du Château



Situé à 200 m du groupe scolaire de la Gatolière et d'une surface de 650m², ce square est le 4^{ème} espace dédié aux enfants sur la Commune.

Il est équipé de divers jeux : un sol souple accueillant une structure fixe (filet de grimpe) et deux jeux à ressorts.

Coûts des travaux : 56 000 euros

Médiathèque l'Odysée



Ce nouvel équipement culturel permettra sur un seul et même plateau de 780 m² de regrouper les différents secteurs, adultes, adolescents, jeunesse, image et son. Une salle d'animation de 50 m² permettra également de proposer de nombreuses animations en direction de tous les publics. Son inauguration est prévue le 24 juin 2011.

Coûts des travaux : 1 200 000 euros